
NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DIOCÈSE DE LYON.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans les premiers siècles de notre ère, les chrétiens, réduits souvent à se cacher pour pouvoir prier ensemble, n'avaient pu songer à organiser le pays en vue du culte nouveau : il n'y avait guère alors que des apôtres et des disciples. En devenant religion de l'État, le christianisme prit des habitudes plus sédentaires; il se créa une hiérarchie propre, modelée sur celle de la société civile. Il institua successivement un évêque et un collège de prêtres dans les principales villes de l'empire, puis dans chaque chef-lieu de province. A ce double titre, Lyon fut une des premières villes pourvues. Mais bientôt cela ne suffit pas : le *diocèse* (1) de Lyon, qui embrassait d'abord toute la province, fut partagé en autant de circonscriptions ecclésiastiques qu'il y avait de cités ou *pagi*. Peut-être même est-ce le clergé qui introduisit l'usage de ce dernier mot, pour désigner le territoire des cités, comme on lui doit le sens particulier de son dérivé, *pagani*, qui, d'abord employé pour désigner les habitants de la campagne, est resté dans la langue vulgaire pour désigner les populations non chrétiennes (*païens*).

(1) Ce mot n'était pas encore passé dans le langage du clergé, du moins avec le sens que nous lui attribuons aujourd'hui ; mais je l'emploie pour être clair.